

Namur, le 12 mars 2020

Objet : Impact du coronavirus sur l'organisation des voyages de ce mois de mars.

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Plusieurs rebondissements ont eu lieu dans la gestion de la crise du Coronavirus Covid-19.

Ce mercredi 11 mars, en fin d'après-midi, nous avons reçu les recommandations de la Ministre de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Arrêté de Police du Gouverneur de la Province de Namur.

1. Celles-ci explicitent clairement les mesures à prendre et les injonctions à suivre jusqu'à la fin de ce mois de mars au niveau des voyages scolaires.

Les textes précisent :

« Dans leur communication, le centre de crise fédéral et le Conseil National de sécurité ont déconseillé les voyages scolaires d'une durée de plusieurs jours. »

« Les Gouverneurs des 5 Provinces wallonnes ont décidé d'interdire les voyages scolaires de plus d'un jour, pour tous les établissements situés sur leur territoire, jusqu'au 31 mars 2020. »

Devant respecter ces décisions, nous n'avons d'autre choix, dès lors, que d'annuler TOUS les voyages scolaires avec nuitées prévus jusqu'à cette date.

Dès à présent, nous prenons contact avec les agences de voyage et nous vous tiendrons informés le plus rapidement possible du résultat de nos négociations.

2. Nous devons, dès à présent, mettre en application ces consignes au niveau de la gestion quotidienne de l'établissement. Cela implique les premières décisions suivantes :
 - a) L'annulation des soupers et du concert.
 - b) L'annulation de la rencontre parents/professeurs du vendredi 20 mars.
 - c) L'annulation du stage des rhétos. Les cours se donneront normalement durant cette période.
 - d) Le maintien des excursions d'un jour après concertation avec la Direction.

Nous vous invitons à suivre les recommandations diffusées via les médias et vous tiendrons informés si de nouvelles mesures devaient être prises.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, mes plus cordiales salutations,

Le Préfet des études f.f.



J-M BELLE